



**HAL**  
open science

## Les agroforêts des Ghâts occidentaux (Inde) : une extension forestière ?

Christelle Hinnewinkel, Sylvie Guillerme, Ajit Menon, Claude Garcia

### ► To cite this version:

Christelle Hinnewinkel, Sylvie Guillerme, Ajit Menon, Claude Garcia. Les agroforêts des Ghâts occidentaux (Inde) : une extension forestière ?. Cahier d'Etude de l'Institut d'Histoire Moderne et Contemporaine, 2011, 21, pp.65-70. hal-01186714

**HAL Id: hal-01186714**

**<https://univ-tlse2.hal.science/hal-01186714>**

Submitted on 25 Aug 2015

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

### **Les agroforêts des Ghâts occidentaux (Inde) : une extension forestière ?**

**Auteurs**<sup>1</sup> : Christelle Hinnewinkel<sup>2</sup>, Sylvie Guillaume<sup>3</sup>, Ajit Menon<sup>4</sup>, Claude Garcia<sup>5</sup>

**Résumé** : En Inde, en raison de la main mise des pouvoirs publics sur la forêt, attribuer le nom de forêt aux systèmes agroforestiers ne fait pas l'unanimité. Cette communication discute des atouts et limites à considérer les agroforêts comme des extensions forestières.

**Mots clé** : Inde, Forêt, Agroforêt, Extension forestière, Gestion participative.

Le processus d'extension forestière fait référence à la déprise agricole que connaissent les pays développés et qui offre un espace pour les recrues forestières. A l'opposé, dans les pays en développement où la recherche de terres agricoles est une question de survie, la déforestation progresse. En raison de la confrontation entre une administration forestière puissante et un contexte économique<sup>6</sup> et démographique<sup>7</sup> nécessitant une forte croissance agricole, l'Inde offre une situation intermédiaire à ces deux modèles. De nombreux ouvriers agricoles étant à la recherche de terres pour s'installer, il existe une forte pression foncière sur les terres forestières indiennes ; l'extension spatiale de la forêt n'est donc pas possible. Cependant, l'administration forestière ne renonce pas à l'idée d'extension forestière. L'augmentation de la superficie du couvert arboré est un objectif majeur de la politique forestière indienne mais l'administration, consciente des limites spatiales, conçoit l'extension forestière en termes de régénération des forêts dégradées ou de mesures de conservation des formations arborées sur les terres privées, y compris sur les terres agricoles. Dans les deux cas, l'enjeu pour l'administration forestière est de concevoir une gestion participative des

---

<sup>1</sup> Ce travail a été mené avec le soutien financier du Programme Agriculture et Développement de l'Agence Nationale de la Recherche, projet « ANR-06-PADD-014, Popular ».

<sup>2</sup> UFR Géographie et Aménagement - EA TVES - Av. P. Langevin - Université Lille 1 - 59655 Villeneuve d'Ascq, France - Affiliated to French Institute of Pondicherry, Pondicherry, India - Email: christelle.hinnewinkel@univ-lille1.fr

<sup>3</sup> CNRS Laboratoire GEODE UMR 5602 - Maison de la Recherche de l'Université du Mirail - 5, Allées A. Machado - 31058 TOULOUSE Cedex 1, France - Affiliated to French Institute of Pondicherry, India.

<sup>4</sup> Madras Institute of Development Studies - 79, 2nd Main Rd - Gandhinagar, Adyar - Chennai 600020, India.

<sup>5</sup> CIRAD and French Institute of Pondicherry - Pondicherry, India.

<sup>6</sup> Près de 58 % des actifs indiens dépendent du secteur agricole.

<sup>7</sup> Selon la FAO, en 1999-2001, 21% de la population indienne souffre de sous-alimentation. Source : F. Landy, 2006, *Un milliard à nourrir – Grain, territoire et politiques en Inde*, Paris, Belin, 270 p.

formations arborées. L'extension forestière n'est donc pas ici seulement une question spatiale mais aussi une question de gouvernance. L'enjeu de la place de la forêt dans l'espace interroge la place de la forêt dans la société. La forêt est autant une forme d'occupation du sol qu'un construit social. Aujourd'hui pour la forêt, tout comme pour d'autres « objets d'environnement »<sup>8</sup>, la mise en place des principes du développement durable demande la mise en place de nouveaux rapports entre l'Etat et le local. Ainsi, créées par les agriculteurs sur les terres agricoles, les agroforêts qui rendent certains services écologiques comparables à ceux assurés par les forêts publiques sont en passe de devenir un enjeu de la politique forestière indienne après avoir été ignorées pendant de nombreuses années. L'administration forestière a de plus en plus intérêt à prendre en compte les agroforêts dans sa politique d'extension forestière mais cela ne se fait pas sans résistances locales.

## **LA PLACE DE LA FORET EN INDE**

La superficie forestière indienne est relativement stable et, dans sa très grande majorité, sous le contrôle de l'Etat. Mais actuellement, la politique forestière indienne affirme deux objectifs qui peuvent paraître contradictoires de prime abord : réduire la main mise de l'Etat sur les forêts et augmenter la superficie du couvert arboré.

En Inde, deux concepts permettent d'évaluer l'importance spatiale de la forêt : l'espace forestier (*forest area*) et le couvert forestier (*forest cover*). Ce dernier correspond à la définition proposée par la FAO : toute superficie de plus de 1 ha avec un taux de couverture arborée supérieur à 10 % est considérée comme étant de la forêt<sup>9</sup>. Depuis les années 1980, le *Forest Survey of India* (FSI) utilise la télédétection pour suivre l'évolution du couvert forestier. Ces études révèlent que la superficie du couvert forestier n'a pas diminué et qu'elle représente environ 22% du territoire indien<sup>10</sup>. Alors que ce concept rend compte de la réalité de l'occupation du sol, l'espace forestier exprime, lui, le statut foncier des forêts. En Inde, 23,41 % du territoire indien est classé ou recensé (dans le *Revenue Record*) comme étant des forêts et un peu plus de 80 % de cet espace forestier est sous le contrôle de l'Etat<sup>11</sup>. La

---

<sup>8</sup> G. Michon, 2003, Sciences sociales et biodiversité : des problématiques nouvelles pour un contexte nouveau. *Nature Sciences Sociétés* 11 (4) : 421-431

<sup>9</sup> Forest Survey of India, 2003. *State of Forest Report-2003*. Forest Survey of India Dehradun.

<sup>10</sup> Forest Survey of India, 2003, *op. cit.* ; Forest Survey of India, 2009. *State of Forest Report-2009*. Forest Survey of India Dehradun.

<sup>11</sup> Les forêts classées sont des forêts réservées avec un degré de protection élevé et des forêts protégées avec un faible degré de protection.

superficie de l'espace forestier est relativement stable<sup>12</sup>. Le processus d'appropriation de la forêt par l'Etat connaît une phase de ralentissement depuis les années 1970 ; très peu de nouvelles forêts sont classées de nos jours.

Le classement des forêts a commencé à la fin du XIXe siècle avec l'appropriation de la majorité des forêts par le pouvoir colonial britannique dans le but de mieux exploiter la ressource en bois de l'Inde (*Imperial Forest Policy* 1884). Mais depuis les années 1980, cette hégémonie de l'Etat sur la gestion des forêts est remise en question et la gestion participative des forêts est un objectif majeur de la politique forestière indienne actuelle (*National Forest Policy* 1988). Avec la nouvelle loi forestière (*Forest Conservation Act* 1980), la forêt publique indienne n'est plus destinée à l'exploitation pour la production de bois mais elle doit être protégée pour maintenir divers services écologiques (préservation de la ressource en eau, lutte contre l'érosion des sols et maintien des précipitations). Cette nouvelle politique affirme la nécessité d'associer les populations locales à la préservation des forêts. En 1990, une circulaire du gouvernement central (*Joint Forest Management circular*) encourage alors l'administration forestière à créer des comités de gestion forestière villageois pour associer les habitants à la gestion de certaines forêts publiques<sup>13</sup>.

Cependant, la politique forestière ne renonce pas à l'objectif d'augmenter la superficie forestière pour atteindre 33% du territoire indien (*National Forest Policy* 1952). Des financements publics sont mobilisés pour planter des arbres non seulement dans l'espace forestier (avec la participation des populations locales) mais aussi sur des terres agricoles. Ces plantations servent essentiellement à restaurer les forêts dégradées mais l'administration s'intéresse aussi aux arbres hors forêt. En plus d'une législation qui contrôle l'exploitation des arbres sur les terres privées (*Preservation of Trees Act* et *Private Forest Act*) avec par exemple la mise en place du permis de transport pour le bois, des programmes financent (*Tree Cultivation on Private Land*) la distribution de plants d'arbres à des agriculteurs. Participant au renforcement de l'importance de ces arbres, le FSI évalue, depuis le début des années 2000, la densité des arbres hors forêt (*Trees Outside Forest*) lors des études du suivi de l'état du couvert forestier.

La politique forestière indienne tente donc d'augmenter la superficie du couvert forestier, d'une part en associant les populations locales à la restauration des forêts dégradées, et d'autre

---

<sup>12</sup> Forest Survey of India, 2003, *op. cit.* ; Forest Survey of India, 2009, *op. cit.*

<sup>13</sup> Puis en 2006, le parlement indien vote une loi qui donne la possibilité aux personnes qui vivent dans les espaces forestiers depuis plusieurs générations de se voir accorder un droit de propriété pour les terres qu'elles occupent (*Scheduled Tribes and Others Traditional Forest Dwellers (Recognition of Rights) Act*).

part en prenant en compte les superficies boisées situées à l'extérieur de l'espace forestier comme par exemple les agroforêts. Ces systèmes de culture mixte avec des arbres sont très répandus dans la région des Ghâts occidentaux dans le sud de l'Inde.

## **UNE LIMITE FLOUE ENTRE FORETS ET AGROFORETS DES GHATS OCCIDENTAUX**

Les forêts et les agroforêts dominent dans les paysages des Ghâts occidentaux dont les sommets aux formes douces varient entre 1000 à 2636 m d'altitude. Ce paysage arboré est le reflet d'une société qui utilise de nombreux produits forestiers et de l'interaction de diverses formes de continuité entre forêt et agroforêt.

Sous un climat arrosé (500 à 2000 mm/an) et habitées par une importante population (150 à 600 hab/km<sup>2</sup>), les collines des ghâts occidentaux sont couvertes de forêts sempervirentes et semi-décidues et de nombreux arbres dans les parcelles cultivées (Fig. 1). Dans ces montagnes, l'espace forestier occupe 45 % de l'espace total<sup>14</sup> et la densité des arbres hors espace forestier est la plus élevée de l'Inde avec 21,6 arbres/ha<sup>15</sup>.

Fig. 1 : Le paysage arboré des Ghâts occidentaux.



Un relevé des espèces arborées présentes sur les terres de 120 petits agriculteurs (moins de 10 ha) de la région de Gudalur dans les Nilgiri (région centrale des Ghâts occidentaux) a permis de recenser 27 espèces d'arbres. Parmi ces arbres, 15 sont des espèces qui poussent spontanément dans les forêts de la région comme par exemple *Lagestroemia lanceolata*, *Dalgerbia latifolia* et *Artocarpus hirsuta*. Des entretiens approfondis auprès de 65 agriculteurs ont été menés pour comprendre les motivations des agriculteurs à garder ou planter ces arbres sur leur terre. La principale fonction de ces arbres est de fournir de l'ombre

---

<sup>14</sup> Forest Survey of India, 2003. *op. cit.*

<sup>15</sup> En Inde l'espace forestier occupe 23,4 % du territoire et la densité des arbres hors espace forestier est de 12,3 arbres/ha. Source : Forest Survey of India, 2003. *op. cit.*

pour la culture de théiers ou de caféiers. Ces entretiens ont également révélé que ces arbres hors espace forestier offrent de nombreux usages aux populations locales (Fig.2).

Fig. 2 : Usages des produits forestiers des agroforêts

USAGES	Jacquier	Silver Oak	Arbres « forestiers »	Aréquier	Manguier	Goyavier	Cocotier
% d'agriculteurs possédant cet arbre	91	84	64	61	53	49	46
Ombre							
Bois de feu							
Fourrage							
Engrais vert							
Fruits							
Autre alimentation							
Tuteur							
Menuiserie							
Protection symbolique							
Balais							
Décoration							
Boîte d'emballage							

Dans les agroforêts la plupart des arbres fournissent du bois de feu. Les agriculteurs coupent régulièrement les branches de leurs arbres non seulement pour réguler l'ombre mais aussi pour les utiliser comme combustible. La grande majorité des agriculteurs dépendent aussi de la forêt pour leur besoin en bois de feu. Cette ressource forestière qu'ils considèrent comme étant la plus essentielle pour eux provient autant des forêts publiques que des agroforêts. D'une part, les familles d'agriculteurs n'arrivent pas à subvenir à tous leurs besoins avec uniquement les branches élaguées sur leurs arbres. D'autre part, la difficulté de la collecte des branches en forêt les incite à ne pas dépendre uniquement de la forêt pour leur bois de feu. D'autres usages sont aussi communs aux deux formations végétales : pâturage, fourrage et engrais vert. De plus, les populations locales sacralisent certains arbres aussi bien en forêt que sur les terres agricoles. La similitude de la structure végétale des agroforêts avec celle des forêts (il est difficile de distinguer ces deux formations arborées par télédétection) et la présence des arbres forestiers dans les agroforêts génèrent une continuité dans le paysage. Ces dernières proviennent de la transformation des forêts (arbres qui ont poussé en milieux

forestiers) et si elles sont abandonnées elles redeviennent des forêts très rapidement. En raison de ces diverses continuités, dans les usages, dans le paysage et dans le temps, il est envisageable de considérer les agroforêts comme étant une extension forestière. Cependant, cela est loin de faire l'unanimité.

## **LES AGROFORETS DES GHATS OCCIDENTAUX, UNE EXTENSION FORESTIERE ?**

En anglais l'expression « *forest extension* » est utilisée pour nommer les programmes forestiers qui sensibilisent les populations locales aux enjeux de la conservation de la forêt. L'administration forestière indienne utilise donc ce terme pour parler de la coopération des populations locales à la gestion du couvert forestier<sup>16</sup>. Les agroforêts qui sont des formations arborées gérées par les populations locales peuvent donc être considérées comme un élément de cette extension forestière. Cependant, les diverses manières de voir les agroforêts et les relations homme-forêt dans la société indienne contemporaine suscitent des résistances à considérer les agroforêts comme étant des forêts.

Pour l'Etat (la politique forestière et le point de vue des hauts fonctionnaires), les agroforêts sont des milieux cultivés et les agriculteurs détruisent la forêt mais la prise en compte des arbres hors forêt permet d'augmenter les statistiques concernant le couvert forestier et donc de répondre à l'objectif de la politique forestière. Les agriculteurs pourraient adhérer aussi à cette idée que les agroforêts sont des forêts car cela serait pour eux une reconnaissance de leur savoir faire dans la gestion de l'arbre et de leur action positive pour le maintien d'un couvert arboré. Cependant, ils ne revendiquent pas cette idée car ils ne font pas confiance à l'administration forestière qui jusqu'à présent a principalement œuvré pour mettre la main sur la ressource forestière (appropriation de l'espace forestier et contrôle de la ressource arborée par la mise en place de permis de transport). Ils estiment qu'il y a un risque trop important de perdre le contrôle d'une partie de leur ressource arborée. Les relations locales entre les agents de l'administration forestière et les agriculteurs sont souvent empreintes de méfiance ; les uns reprochent aux autres de détruire la forêt.

Actuellement en Inde, il n'est pas socialement acceptable que les agroforêts soient considérées comme étant des forêts. Il y a un décalage entre les politiques forestières (gestion participative des forêts) et les conceptions locales de la forêt et des agroforêts. Ce décalage s'explique en partie par l'antagonisme persistant entre forestiers et agriculteurs. Hérité de la

---

<sup>16</sup> K.P. Sagreiya, 2000, *Forests and Forestry*, New Delhi : National Book Trust, p. 26.

conception coloniale de la forêt, cet antagonisme est actuellement renouvelé par le discours environnementaliste des forestiers. Après avoir exclu les populations locales pour gérer scientifiquement la forêt, l'administration forestière définit la forêt comme un objet naturel à préserver pour les services écologiques rendus et souhaite associer les populations locales essentiellement pour restaurer la forêt et non pour son utilisation<sup>17</sup>. Mais celles-ci estiment que la forêt a été en grande partie exploitée par l'administration forestière et que c'est elle qui doit la restaurer.

La politique forestière indienne actuelle appelle une nouvelle gouvernance des formations arborées mais la mise en place d'une démocratie locale dans le domaine de la gestion forestière ne se fait pas sans résistances. Plus d'un siècle de gestion centralisée ne peut pas s'effacer en quelques années. La manière de considérer les agroforêts est un exemple révélateur des antagonismes qui persistent entre l'administration forestière et les agriculteurs.

---

<sup>17</sup> Au nom du développement durable, il est demandé aux agriculteurs indiens d'assurer aussi une fonction de forestier conservateur ; tout comme il est demandé aux agriculteurs français d'être des jardiniers des paysages ruraux.